

FORMULAIRE DE DEMANDE DE RENOUVELLEMENT D'UN POSTE ANNUEL PORT DU BRUSC

TITULAIRE :

Nom :

Prénom :

Adresse :

Code Postal :

Ville :

N° Téléphone :

E-Mail :

CARACTERISTIQUE DU BATEAU :

Nom :

Longueur :

Type :

Largeur :

Immatriculation :

Poste souhaité : ☐ à quai

☐ au mouillage

☐ grève

IMPORTANT : Si vous envisagez de changer de bateau, veuillez en avvertir la capitainerie dans les plus brefs délais. Ce changement sera conditionné à un accord formel de la capitainerie.

Date prévue en poste d'amarrage sur le contrat

Du 01/01/2026 au 31/12/2026

Tout bénéficiaire d'un poste d'amarrage doit impérativement confirmer entre le 1^{er} octobre et le 31 décembre de l'année en cours le renouvellement de sa mise à disposition. La demande doit être accompagnée des pièces suivantes :

- Pièce d'identité
- Extrait d'acte de naissance datant de moins de trois mois pour l'usager qui ne peut se déplacer
- Acte de francisation ou carte de circulation du navire
- Attestation d'assurance pour l'année en cours couvrant les risques visés au Règlement Général d'Exploitation des ports
- Identité et coordonnées du gardien du navire

Je, soussigné(e), M., confirme le renouvellement de mon contrat d'amarrage au port de pour l'année 2026.

Fait à Le

Signature du titulaire

Les données à caractère personnel collectées vous concernant ne seront pas transmises sauf accord contraire hors de la Direction des Ports. Ces données ne pourront être utilisées dans un cadre autre que celui du présent traitement. Conformément à la loi n°78-17 du 6 janvier 1978, relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés ; et au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) entré en vigueur le 25 mai 2018, vous pouvez demander communication, et le cas échéant, rectification ou suppression des informations vous concernant par voie postale : Métropole Toulon Provence Méditerranée – M. le Délégué à la Protection des Données – 107, boulevard Henri Fabre – CS 30536 – 83041 Toulon cedex 9 ou par mail : donnees_personnelles@metropoletpm.fr